Lisez ces annonces, profitez-en, et faites des annonces pour augmenter vos affaires

PERSONNEL

CONTRATS DE CHARROIS.

Si vous n'êtes pas satisfait de votre genre de livraison téléphonez-nous et nous les ferons avec nos camions automobiles. Notre service est prompt et rapide et d'un prix qui vous surprendra.

POWELL MOTOR CAR COMPANY,
618 rue Baronne. Tél. Main 1883.
Agents pour Hupmobile.
mars—tf

PRETS D'ARGENT.

Emprunts à 5 pour cent

PEUVENT.. ETRE.. OBTENUS.. POUR ACHETER, CONSTRUIRE OU AMELIORER LES PROPRIETES; VOUS FAITES LES PAIEMENTS COMME VOUS PAYEZ LE LOYER; ECRIVEZ NOUS POUR LES CONDITIONS... E. GRANT, 220 BATISSE MACHECA, NLLE ORLEANS, LNE...
fev 18-1 an

ON DEMANDE A ACHETER.

NOUS payons les plus hauts prix comptant pour vos bijoux anciens en or et en argent. Venez nous voir avant de les vendre EAGLE LOAN OFFICE AND JEWELRY STORE, J. Itzkovitch, propriétaire, 938 rue du Canal. 17jan—tf

CAMPHO-MENTHO

Pour le croup, le rhume de cerveau, les maux de gorge et les inflammations. Rien de meilleur pour les contusions.
jan13—tf

CHAMBRES GARNIES

A LOUER—De belles chambres garnies, 826 rue St. Louis.

A VENDRE

A VENDRE—Un très bel ameublement de chambre en bois d'ebene. S'adresser 320 Esplanade. 25jan

PLANTES ET FLEURS.

BOUQUETS, décorations, plantes en tous genres; spécialité ce devis et création de parcs et Jardins. Henry Kraak, 1402 Avenue Nasheville. Tél. Uptown 1198. fév 19-1m

DEMANDES D'EMPLOI

Un homme, ayant bonnes références, actuellement occupé le matin, désire travail l'après-midi comme garçon de bureau, ou travail de maison. S'adresser Nelson,, Bureau de l'Abeille, 323 Rue Chartres.

DEMANDEZ UN TAXI !

COOKE
Phone Main 39 ou 49

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William K. Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,734 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le dit compte présenté par Bernard C. Shields, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologié et les fonds distribués conformement au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BERNARD C. SHIELDS, Exécuteur testamentaire.
mars 11-15-20

Succession de John B. Ballard

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,789 — Division A — Attendu que Joseph Ballard a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres dans la succession de John B. Ballard, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, avocat.
mars 11-15-20

Succession de Mme Adonia Huard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105243 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mlle Ophélie Huard, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribues conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. J. THEARD, avocat.
mars 10-15-19

Succession de M. et Mme Albert Baldwin, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT, Division C — No. 100416. — Attendu que William Ottmann, de l'Etat de New York en sa capacité et dument qualifié de gardien et tuteur de la personne et des biens de son enfant mineur, armemise Baldwin Ottmann, a demandée à la Cour l'autorisation de prendre possession et de retirer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant au dit enfant mineur.

Avis est par le present donné à tout ce que cela peut concerner de déduire dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis pourquoi la dite demande du dit gardien ou tuteur ne serait pas approuvée.

Par ordre de la Cour.
P. A. DUCOING.
Deputé greffier.
Nouvelle Orléans, La., 18 février 1914.
FOSTER MILLING & SAAL, Avocats.
fév 19-25 mars 3-10-20

Succession de Joseph W. Cruzat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107680 — Division C. — Attendu que Joseph Devilliers Cruzat a présenté une petition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'executeurs testamentaire dittes dans le succession de Joseph W. Cruzat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FELIX J. PUIG, avocat.
mars 3-7-12

Succession de Mary Basilisco.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 107982 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Hannah Marks, éxecutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribues conformement au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ARTHUR B. LEOPOLD, avocat.
mars 3-7-12

AVIS SPECIAUX

Nouvelle-Orléans, Lne.,
26 décembre 1913.

La Société DANZIGER ET TESSIER a été déclarée dissoute aujourd'hui. Toutes les personnes ayant des réclamations à présenter à cette Société, sont priées de les faire parvenir au soussigné qui signera pour la maison en liquidation.
C. A. TESSIER.

Nouvelle-Orléans, Lne.,
26 décembre 1913.

Nous, les soussignés, avons formé, aujourd'hui, une association sous la raison sociale de C. A. TESSIER ET SON pour faire les affaires de propriétés foncières de toute espèce, avec les bureaux au No. 134 de la rue Carondelet.
27déc1f

ECOLE COMMERCIALE.

L'école Reaser, école commerciale de premier ordre, nombre limité d'élèves, instruction individuelle, pas d'insuccès, sténographie commerciale, caricatures, dessins linéaires.
613 rue du Canal. Nouvelle-Orléans.
8mars—dim mer ven jan

PROPRIETES FONCIERES.

Etes-vous à la recherche de bons placements ?
Comptez vous vendre votre propriété ?
Voyez EISENBERG, agent de propriétés foncières.
Tél. Main 2670 628 rue Perdido.
fev 11 mer. ven, dim. 1 m

CHAS. E. WERMUTH

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ

718-720 Bâtisse Hennen.

Phone Main 4232. Nouvelle Orléans, Lne.
fnov—1an mer—fe—dim

R. E. de Los Reyes, Président.
M. B. Julian, Secretaire.
ACME INDUSTRIAL LIFE INSURANCE AND SICK BENEFIT ASSOCIATION

vous donnera le docteur, les médicaments, un secours pécunier hebdomadaire, $100 pour les funérailles et $300 de bénéfice pour la somme de

DIX SOUS (10) PAR SEMAINE.

Pas de frais supplémentaires. L'association compte plus de 25,000 membres. Elle a donné à ses membres plus de $175,000 de bénéfices. c'est la plus ancienne, la plus importante et la plus responsable des associations de ce genre dans le Sud.
Bureau principal, 1038 rue N. Claiborne.
Téléphones: Hemlock 687, Hemlock 937.
Agents demandés. Agents demandés.
29oct—1an—merc—jeu—dim

JULES LALERE,

IMPORTATEUR

d'Espadrilles Françaises

Confortables pour les cors et oignons. Excellentes pour la maison, le bureau et le gymnase. La chaussure la plus durable qui soit fabriquée.

611 Rue Bourbon,
Nouvelle-Orléans - - Louisiane

E. CLAUDEL OPTICIEN

918 RUE DU CANAL
Successeur de E. & L. Claudel
En face de la plus grande Maison Blanche
PRÈS BARONNE
Pas de Succursale — Verres de Cours

DOUBLE COTTAGE MODERNE, 3216-18 3220-22 RUE BIENVILLE entre les rues Rendon et Lopez, quatre chambres et bains de chaque côté. Toutes les commodités. Comptant, ou par petits paiements mensuels,

PERRIN

401 Bâtisse Perrin —Tél. Main 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Charles U. Gaudet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,819 — Division C — Attendu que Mlle Jennie Gaudet a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans le succession de Charles U. Gaudet, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il se serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FELIX J. PUIG, avocat.
mars 3-7-12

Succession de Salvadore F. Lascola

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100351 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Blanche Lascola, épouse de James Y. Wiltz, administratrice, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologue et les fonds distribues conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
C. C. FRIEDRICHS, HAROLD A. MOISE, avocats.
mars 4-9-13

Succession de Anthony Ferran

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,601 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par M. Ferran, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribuées conformement au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
C. C. FRIEDRICHS, HAROLD A. MOISE, avocats.
mars 4-9-13

VENTES A L'ENCAN

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Simples et doubles cottages dans le premier, le second et le sixième districts.

No. 416,18 et 422 rue N. Galvez.
No. 218 rue N. Miro.
No. 2208et 2210 avenue Cleveland.
No. 405 et 407 rue Broad.
No. 2512 rue Valence.

David C. Hearne vs. Elisabeth H. Hearne et als. No. 104042 Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, division A.

Par LOUIS HUFFT, encanteur, bureau 606 rue Perdido, Nlle Orléans, Lne. Le JEUDI 12 Mars 1914, à midi, à la bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, Nlle Orléans, en vertu et conformément à un jugement rendu le 26 janvier 1914 et signé le 30 janvier 1914 par l'honorable F. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à vendre à l'encan au plus haut enchérisseur, la propriété suivante décrite à savoir; une (1) note hypothécaire faite et signée par Henry B. Eckers, pour seize cent dollars(1600), une (1) note hypothécaire faite et signée par C. W. Corson, pour deux mille quatre cents (2400) dollars, vingt-cinq, 25, actions Falk McMahon wireless Telegraph Company.

1 Un certain lot de terre ainsi que les batisses et les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le second district de cette ville, désigné par le numéro dix, 10,, de l'Ilet No. 22, borné par les rues Miro et Galvez, Douane actuellement Iberville et Bienville, et mesurent vingt-six 26 pieds dix, 10, pouces et sept,7, ignes de face à la rue en profondeur entre lignes parallèles, suivant un plan annexé et dressé par Louis H. Pilié, assistent voyer de ville, et daté du 18 février, 1892, les améliorations sont connues comme numéro 218 N. Miro.

Acquis par Mlle Abigail E. Kiernan, épouse de David R. Hearne, par achat de William Conway, suivant acte passé devant James Fahey ancien notaire en cette ville, le 19 décembre 1877, inscrit au bureau des hypothèques de cette paroisse, dans le régistre 102 folio 329.

2 Un certain lot de terre ,ainsi que toutes les batisses et les améliorations qu'y s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le premier district de cette ville, dant l'Ilet No. 479, borné par les rues Gasquet, Palmyra, Miro et Galvez, désigné par le numéro 3 sur un plan annexé et dressé par Louis H. Pilié assistant voyer de la ville, daté du 14 avril 1883, et suivant lequel le dit lot mesure en mesures américaines vingt-neuf, 29, pieds six, 6, pouces et deux 2 lignes, de face à la rue Gesquet sur 108 cent huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par les numéros 2208 et 2210 rue Gasquet.

Acquis par Mlle Abigail E. Kernan, épouse de David R. Hearne, par achat de William Conway, suivant acte passé devant Antoine Dorlocourt, ancien notaire dans cette ville, le 1 juin 1881, inscrit au bureau des hypothèques de cette paroisse, dans le régistre 111 folio 432.

3 Deux certains lots de terre avec toutes les batisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le second district de cette ville dans l'Ilet No. 33, borné par les rues Galvez, St. Louis, Conti, Johnson et désigné comme Nos. 4 et 5; suivant un plan de A. D'Hémecourt, daté du 16 juillet 1853, comme il est mentionné ci dessous dans l'acte d'achat, ces lots et deux autres lots Nos. 2 et 3 s'adjoignent l'un à l'autre et mesurent chacun 27 vingt-sept pieds six pouces sur la rue Galvez vingt-huit pieds et un pouce de profondeur; suivant plan annexé et dressé par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville, daté du 20 février 1882. Les dits lots 4 et 5 s'adjoignent l'un à l'autre et mesurent chacun vingt-neuf pieds et six pouces de face à la rue Galvez et même largeur sur la ligne arrière, sur 118 cent dix huit pieds et un pouce de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme numéros 416-418 et 422 rue N. Galvez.

Les dits lots de terre ainsi que les numéros deux et trois acquis par Mlle Abigail E. Kernan, épouse de David R. Hearne, par achat de Jacob Hassinger, suivant acte passé devant Joseph D. Taylor ancien notaire, en cette ville, le 4 juin 1882, et inscrit au bureau les hypothèques de cette paroisse, régistre 113, folio 732.

4 Un certain lot de terre ainsi que tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui en dépendent situé dans l'Ilet No. 604 du premier district de la Nlle Orléans, borné par les rues Broad, Banks, Baudin et White, désigné par le numéro 2 sur un croquis du dit Ilet dressé par S. C. Del Isle, voyer, le 28 février 1893, annexé à un acte devant Omer Villere, ancien notaire le 20 avril 1893, le dit lot mesure commençant à un point trente et un pieds dix pouces et quatre lignes du coin de la rue Banks, trente deux pieds de face la rue Broad, sur cent dix neuf pieds cinq pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de côté du lot numéro 1 vers la rue Banks et cent dix neuf pieds neuf pouces et six lignes sur le côté adjoignant le lot numéro 3 vers la rue Baudin.

Acquis par David C. Hearne, Thomas E. Hearne, Elizabeth H. Hearne et Margaret M. Hearne par jugement daté du 23 janvier 1913, numéro 103207 du dossier de la cour civile de district intitulé succession de David L. Hearne, inscrit sur le régistre du bureau des hypothèques numéro 252, folio 524.

5 Un certain lot de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le sixième district de la ville de la Nlle Orléans, désigné par le numero 4 de l'Ilet numéro 608 borné par les rues Valence, Freret, S. Robertson et Upperline, sur un plan du dit Ilet, dresse par Georges de Armas, voyer le 16 novembre 1900, une copis duquel est annexée à un acte passé devant James Simeon, notaire public en cette ville le 20 février 1901; suivant lequel dit plan le dit lot s'étend à une distance de quatre vingt dix pieds du coin de la rue Valence et de la rue Freret et mesure de la en mesure américaine trente pieds de face à la rue Valence sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, les bâtisses sur le dit lot portent le numéro municipal 2512 rue Valence, acquis par Mlle Elizabeth M. Hearne et Margaret M. Hearne en vertu d'un writ de saisie et de vente dans le procès des demoiselles M. et E. Hearne versus John A. Canal No. 103,269 du dossier de la dite cour pour le compte d'eux-mêmes et de leurs co-héritiers comme il appert suivant acte exécuté à cet effet devant C. M. Schneidau, notaire, le 13 janvier 1914.

TERMES ET CONDITIONS. — Les propriétés mobilières à savoir les notes hypothécaires comptant à la livraison. Les biens meubles un tiers ou plus comptant et la balance, si l y en a, en paiements égaux par des billets à ordre garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la dite propriété, et toutes les autres clauses de sécurité usuelles payables en un et deux ans de la date de la vente portant sept pour cent d'intérêts annuels et les actes de vente auprès de l'acquéreur, qui paiera tous les certificats nécessaires et les taxes de l'année 1914, les actes de vente devant être passés devant Clifford M. Eustis, notaire, l'avcquéreur fera un dépot de dix pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

LOUIS HENRY BURNS, ESQ.
Avocat pour le demandeur.
CHAS SCHNEIDAU, ESQ, WARREN B. PARKS, ESQ, pour défenseurs.
LOUIS HUFFT, Encanteur.
606 rue Perdido.
fév 8-15-22 Mars 1-8-12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Emelie F. Muhleisen veuve de George Fruh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107458 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Breitenbach,, Exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
MERRICK, GENSLER & SCHWARTZ, avocats.
mars 7-12-16

VENTES A L'ENCAN.

Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

Positivement au plus haut et dernier enchérisseur

Coin de Commerce du cinquième district et maison d'habitation.
201 RUE ALIX, COIN BOUNY
Le JEUDI 12 Mars 1914 à midi
A la Bourse des propriétés foncières 311 rue Baronne.

Succession de Adam Laumann.

No. 107,072 Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans Division E

PAR ERNEST A. CARRERE, encanteur Bureau 806 rue Perdido, le JEUDI 12 Mars, 1914 à midi à la Bourse des Propriétés foncières 311 rue Baronne dans le premier district de cette ville, en vertu et conformément à un ordre issu date et signé du 6 février 1914 par l'honorable Geo H. Theard, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans Division E, je procéderai à la vente à l'encan la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lo tde terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le cinquième district de cette ville désigné comme lot No. 1 dans l'Ilet No. 98 borné par les rues Alix, Bouny, Seguin et Eliza mesurant trente (30) pieds de face à la rue Alix sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Bouny, le dit lot forme le coin des rues Alix et Bouny. Les améliorations comprennent une maison d'habitation et magasin couvert en ardoises, 6 chambres, bangar, gaz, eau, etc.

CONDITIONS — Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1914 et payer pour tous les certificats et l'acte de vente qui devra être passé devant Marry L. Loomis, Jr., notaire en cette ville.

Dix pour cent de depot au moment de l'adjudication en compte de vente.
ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
SUTHON & LOOMIS, Avocats.
fév 8-15-22 Mars 1-7-12

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Gustave Rosentreter vs. John Hood.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 62,346 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt Nos. 727 à 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 19 mars 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Un ameublement de salon, un piano et tabouret, un graphophone, un tapis moquette, douze disques Columbia, etc.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant.
P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
FRED VEITH,
Avocat pour le demandeur.
mars—8,14,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Philip Brener vs. J. A. Schuler.

PREMIERE COUR DE CITE pour la paroisse d'Orléans No. 62,196 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de cité pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai a la vente à l'encan à la porte principale de la bâtisse de cour, sur la rue Royale entre les rues St. Louis et Conti, dans le second district de cette ville, le MERCREDI, 18 mars, 1914, à 11 heures du matin, la propriété ci dessous décrite à savoir:

Une garde-robe avec un miroir, un dressoir, une table de toilette, une table de milieu, trois chaises, une berceuse, un porte serviettes.
Saisie dans le procès ci dessus.
CONDITIONS — Comptant.
P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la Nouvelle Orleans.
B. Y. WOLF, avocat pour le demandeur
mars 7-12-18

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur du septième district.

I Propriété améliorée formant le coin des rues Sycamore et Adams portant le No. municipal 7700 rue Sycamore.

II Lot vacant sur la rue Adams adjoignant et à l'arrière du lot ci dessus.

James Brown versus Manning C. Staples et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107365—En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchere publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 9 Avril 1914 à midi la propriété suivante décrite à savoir

I Une certaine parcelle de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., située dans le septième district de cette ville dans l'Ilet No. 107 borné par les rues Sycamore, Adams, Burdette et Panola formant le coin des rues Sycamore et Adams et mesurant plus ou moins quarante cinq pieds quatre lignes sur la rue Sycamore sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et face à la rue Adams de cent vingt pieds six pouces et six lignes.

II. Un certain lot de terre, ainsi que tous les droits voies et privilèges etc., situé dans le même district et Ilet que la propriété ci dessus et à une distance d'environ cent vingt pieds six pouces et six lignes, du coin des rues Sycamoremore et Adams mesurant plus ou moins, vingt neuf pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Adams sur cent vingt pieds en profondeur entre lignes égales et parrallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépot de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, avocats pour le demandeur.
mars 6-13-20-27- Avril 3-6-9

AVIS AUX CREANCIERS

In Re-Liquidation of the National Wine Company, Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 107138 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisional présente par William G. Paquette et Edward J. Oser, Liquidateurs en cette affaire, exécuteurs testamentaire, montrant les opération de la plantation Albania pour le mois de Janvier 1914 ne serait pas approuvé et homologue et les fonds distribués conformement aux ditc ompte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS.T. STARKEY, avocat.
mars 3-7-12

Interdiction de Stephen Springer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 91416 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes interessées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le dit compte présenté par Robert M. Lyons Curateur en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologue et les fonds distribués conformement aux dite compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
C. C. FRIEDERICKS et HAROLD A. MOISE, avocats.
mars 5-10-14

Arrestation d'un coupeur de bourses

Un nommé Ernest Nelson, alias Harry Gilson, âgé de 20 ans, qui est sans domicile, a été arrêté pour avoir volé le porte-monnaie de Mme Stella Gave, 4017 rue Perrier, au coin des rues Canal et Bourgogne. Il a déclaré que c'est la faim qui l'avait poussé à commettre cet acte criminel.

—o—

DANS QUELQUES JOURS PLUS DE LUMBAGO NI DE DOULEURS AUX ROGNONS.

Si vous essayez les "Bloodine Blood and Kidney Tablets," vos rognons malades reprendront leurs fonctions normales. Tous ceux qui souffrent de maux de reins, ou de la vessie, ou des rognons, devraient se servir de ce remède qui guérit les plus graves maladies de ce genre.

Après l'usage de quelques doses, vous n'aurez plus de douleurs de dos, de côté ou de l'aine, plus d'insomnies rhumatismales, plus d'inflammations aux paupières, et vous serez guéri du vertige. Vos rognons seront parfaitement remis en état. Vous verrez la fin, surtout la nuit, de l'incontinence de la vessie; vos urines seront claires et ne vous causeront aucune irritation. Du moment que vous craignez d'être victime d'une maladie des rognons ou de la vessie, ou de rhumatisme, ne vous tracassez pas outre mesure, mais procurez-vous une bouteille de "Bloodine Blood and Kidney Tablets," coûtant cinquante sous chez votre pharmacien, et prenez en les doses prescrites, et vous serez convaincu que dans le monde entier il n'y a pas de médicament plus efficace pour amener une guérison prompte et durable.

Ce remède extraordinaire agit directement sur la cause du mal, en distribuant dans tout le système son influence saine et active pour faire revivre les organes languissants et souffrants, et parfaire la cure sans que vous vous en doutiez.

Quelques jours de traitement par les tablettes "Bloodine Blood and Kidney Tablets," amèneront un sûr rétablissement des fonctions de la vessie des rognons; et des organes urinaires — et vous vous trouverez entièrement soulagé. N'acceptez que les "Bloodine Blood and Kidney Tablets." Prix cinquante sous et un dollar la boîte.

American Proprietary Co.,
Boston, Mass.
Adv.

Consulat de France

522 rue Bourbon

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter à la chancellerie:

M. Arrebot, Natou Eugène
M. Arotcharen, Jean
M. Aubry, Roger Octave Alphonse
M. Barbier, Alexandre
M. Barthe, Jean Joseph
M. Barroul, Julien
M. Beaume, Jean Pierre Arsène
M. Berkelmans, James
M. Bèjottes, Auguste
M. Boulard, André Alexandre
M. Bastanes, Jean
M. Bouillon, Guillaume
M. Brunet, Jean
M. et Mme Cartier
M. Calando, Victor
M. Coig J. Bernard
M. Cantou, Martin
M. Casamayouret, Jean Pierre
M. Chamberedon, Paul Martin
M. Duranton, François
M. Duffoure, Jean Pierre
Me. Duffour, Félicie
Me. Duffour, Alice
Mme. Veuve Duffour.
M. Escudé, Augustin
M. Fortier, Jean Cyprien
M. Faurie, Claude
M. Fort, Célestin François
M. Forte, Jean
M. Hoffmann, Léonard Emile
M. Labourdette, Laurent
M. Loison, Thomas
M. Maisonneuve, Louis Jean
M. Pouey, Maurice
M. Proal, Honoré
M. Rocca, Emani Dominique
M. Labourdette, Laurent
M. Seulagnet, Pierre

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un interet dans la bâtisse et droit d'occupation

Samuel Fertel vs. Nick Biri

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106697 — En vertu d'un writ de fiert facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'encan, dans le local ci après désigné le LUNDI 16 Mars 1914 à 10 hrs 30 du matin la propriété suivante décrite à savoir:

En face de mon entrep-t, No. 508-512 rue Chartres, entre les rues St. Louis et Toulouse.

1 Tous les droits, titres et intérêts, s'il y en a, du défenseur Nick Biri, dans les bâtisses érigées sous bail entre lui et le demandeur, Samuel Fertel, passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 27 juin, 1913, sur deux lots de terre, numéros 2 et 3, dans le premier district, dans l'Ilet No. 304, borné par les rues Perdido, Gravier, S. Franklin et Saratoga. Le lot No. 2 a 26 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier, le lot No. 3 a 25 pieds 5 pouces, sur la rue Gravier. Les deux sur une profondeur de 68 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles, borné à l'arrière par une allée commune de 4 pieds 5 pouces de large, s'ouvrant sur la rue S. Franklin commune aux dits et autres lots.

2 Le droit d'occupation du défenseur des lots ci-dessus décrits, d'après le dit bail, depuis la date de vente au 30 juin 1918.

Saisie dans le procès ci-dessus.
CONDITIONS—Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER, Avocat pour le demandeur.
mars 4-5-12-16

PLUS D'APPETIT ??

Prenez alors un verre de

"DUBONNET"

Le grand tonique et apéritif français, supérieur au meilleur

COCKTAIL

Vendu dans tous les hôtels, restaurants et clubs de la Nouvelle-Orléans et aussi par tous les marchands de vin et les épiciers

Insistez sur l'original

"DUBONNET"

et évitez les contrefaçons

E. C. VILLERE CO

Distributeurs pour le Sud

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété résidencielle de valeur du sixième district, Portant le numéro municipal 2035 Avenue Palmer, entre les rues Freret et Howard. Terrain 45' X 120'

Mme Marie Helen Scallen épouse de Henry E. Gautreaux
versus
Mme Lucy A. Burton, veuve de Benjamin Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107362 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville JEUDI 26 Mars à Midi la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et servitudes qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon situé dans le sixième district de cette ville, dans la partie communément appelée Burtheville, dans l'Ilet designé par le numéro municipal 101 borné par l'avenue Palmer (autrefois Henry Clay), les rues Freret (autrefois Long), Howard (autrefois St. George) et la ligne de Bloomingdale et mesurant suivant un plan d'arpentage dressé par C. Milo Williams voyer de ville, daté du 22 Juin 1899 joint à un acte de vente devant Charles G. Rebentisch, notaire, le 22 Mars 1902, quarante cinq pieds de face à l'avenue Palmer, autrefois Henry Clay, commençant a une distance de quarante cinq pieds du coin de l'avenue Palmer et de la rue Freret, la même largeur en arrière sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles la dite parcelle de terre est composée du tout du lot 3 et de la moitié du lot adjoignant No. 2, pris de son côté la plus proche de la rue Howard.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
JAMES A. GAUTREAUX, Avocat pour la demanderesse.
fév 20-21-27 Mars 6-13-20-26

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Geo. C. Carrico.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,745 — Division B — Attendu que Felix R. Watts a présenté une petition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Geo. C. Carrico.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ERNEST T. FLORENCE, Avocat.
mars 7-12-16

Succession de Willis E. Rockwell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,468 — Division D — Avis est par le présent donne aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Whitney Central Trust & Savings Bank, exécutrice testamentaire conjointe de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribues conformement au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
C. C. COLLINS, avocat.
C. C. COLLINS, FOSTER, MILLING BRIAN & SAAL, avocats.
mars 7-12-16

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Illinois Central

ARRIVEE

The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cinc